

## ATTESTATION D'ACCREDITATION

### ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-6905 rév. 4

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

#### **WARANET SOLUTIONS SAS**

N° SIREN : 517641593

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / ENCEINTES CLIMATIQUES**  
*INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / CLIMATIC CHAMBERS*

réalisées par / *performed by :*

**WARANET SOLUTIONS SAS**  
**3 RUE PIERRE BROSOLETTTE**  
**32000 AUCH**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *Valid from* : **12/09/2025**  
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/12/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,  
*Pole manager - Physics-Mechanics,*  
**Stéphane RICHARD**

Pi Le responsable du Pôle Chimie-Environnement  
*Pole Manager - Chemistry Environment,*

DocuSigned by:  
*Stéphane BOIVIN*  
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6905 Rév 3.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6905 Rév 3.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21      Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
--



Section Laboratoires

**ANNEXE TECHNIQUE**  
**à l'attestation N° 1-6905 rév. 4**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**WARANET SOLUTIONS SAS**  
**3 RUE PIERRE BROSSOLETTE**  
**32000 AUCH**

Dans son unité technique :

- **LABORATOIRE DE METROLOGIE**

Elle porte sur :

voir pages suivantes

<b>EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE – Enceintes climatiques</b>				
<b>Essais de performance ou d'aptitude à la fonction</b>				
<b>Objet</b>	<b>Caractéristiques ou grandeurs mesurées</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>	<b>Lieu de réalisation</b>
Enceintes climatiques et thermostatiques	Température (de > -196 °C à < -90 °C)	Mesure de la température en différents points de l'installation avec chaînes de mesure de température filaires	Méthode interne * PR2-PR-18	Sur site
	Ecart de consigne Erreur d'indication Ecart de contrôle Homogénéité de l'environnement Stabilité de l'environnement Régime transitoire			
	Température (de -90 °C à 210 °C)	Mesure de la température en différents points de l'installation avec de chaînes de mesure de températures autonomes (filaires ou non filaires)	FD X15-140 mai 2013 (norme annulée)	
	Ecart de consigne Erreur d'indication Ecart de contrôle Homogénéité de l'environnement Stabilité de l'environnement Régime transitoire		NF EN 60068-3-5 mars 2018 NF EN 60068-3-6 mars 2018 NF EN 60068-3-7 août 2020 NF EN 60068-3-11 août 2007  FDV 08-601 février 2005	
	Humidité (> 0 % HR à < 100 % HR, pour une température de 0 °C à 100 °C et une température de rosée de -20 °C à 60 °C)	Mesure de l'hygrométrie par hygromètre à point de rosée	FD X15-140 mai 2013 (norme annulée)	
	Ecart de consigne Erreur d'indication Ecart de contrôle Homogénéité de l'environnement Stabilité de l'environnement		NF EN 60068-3-5 mars 2018 NF EN 60068-3-6 mars 2018 NF EN 60068-3-7 août 2020 NF EN 60068-3-11 août 2007  FDV 08-601 février 2005	

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE – Enceintes climatiques**  
**Essais de performance ou d'aptitude à la fonction**

Objet	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Enceintes climatiques et thermostatiques	Température (de > -196 °C à < -100 °C)	Mesure de la température en différents points de l'installation avec de chaînes de mesure de températures autonomes (filaires ou non filaires)	Méthode interne * PR2-PR-18	Sur site
	Temps de récupération après perturbation (ouverture de la porte, coupure d'alimentation électrique, ...) Température en régime transitoire non contrôlée Dépassement transitoire			
	Température (de -90 °C à 210 °C)	Mesure de la température en différents points de l'installation avec de chaînes de mesure de températures autonomes (filaires ou non filaires)	Méthode interne * PR2-PR-18	
	Temps de récupération après perturbation (ouverture de la porte, coupure d'alimentation électrique, ...) Température en régime transitoire non contrôlée Dépassement transitoire			
	Humidité (> 0 % HR à < 100 % HR, pour une température de 0 °C à 100 °C et une température de rosée de -20 °C à 60 °C)	Mesure de l'hygrométrie par hygromètre à point de rosée	FD X15-140 mai 2013 (norme annulée)	
	Temps de récupération après perturbation (ouverture de la porte, coupure d'alimentation électrique, ...) Dépassement transitoire		NF EN 60068-3-5 mars 2018 NF EN 60068-3-6 mars 2018 NF EN 60068-3-7 août 2020 NF EN 60068-3-11 août 2007  FDV 08-601 février 2005	

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE – Enceintes climatiques**  
**Essais de performance ou d'aptitude à la fonction**

Objet	Caractéristiques ou grandeurs mesurées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Locaux à ambiance tempérée	Température (de 0 °C à 40 °C) Humidité (> 0 HR à < 100 % HR, pour une température de 2 °C à 40 °C)	Mesure de la température par capteurs autonomes Mesure de l'humidité par capteurs capacitifs	Méthode interne * PR2-PR-18	Sur site
	Ecart de consigne Erreur d'indication Homogénéité et stabilité de l'environnement Temps de récupération après perturbation (ouverture de la porte, coupure d'alimentation électrique, ...) Dépassement transitoire			
Bains thermostatés	Température (de -90 °C à 210 °C)	Mesure de la température en différents points de l'installation avec de chaînes de mesure de températures filaires ou non filaires	Méthode interne * PR2-PR-18	
	Ecart de consigne Homogénéité et stabilité du bain-marie Vitesse de variation dans le bain-marie Temps de récupération après perturbation (immersion d'un corps, coupure électrique...)			

**Portée FIXE** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

**\*Portée FIXE : pour les méthodes internes**, le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **12/09/2025**    Date de fin de validité : **31/12/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6905 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21    Siret : 397 879 487 00031    [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)